

## AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST BIEN COUPÉ AVANT DE PROCÉDER AU CÂBLAGE.**
- Installer et utiliser ce produit conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.

## AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE

- N'utiliser les produits visés par les présentes qu'avec du fil de cuivre ou plaqué cuivre.
- En présence de plaques métalliques, il faut installer le dispositif dans une boîte murale en métal reliée à la terre.
- Dispositif pour l'intérieur seulement.
- Conserver les présentes directives.

DI-000-ZLDNK-50A

## DIRECTIVES

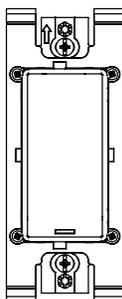
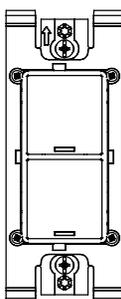
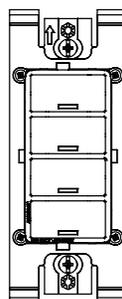
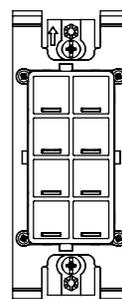
FRANÇAIS

## DESCRIPTION

Le contrôleur de pièce Intellect<sup>MC</sup> sert à coordonner et à commander plusieurs luminaires à radiofréquences dans une aire donnée. Il permet de se conformer aux exigences des utilisateurs et des codes locaux en matière de gestion de l'énergie. Tous les aspects du système peuvent être configurés de façon à répondre aux besoins particuliers des utilisateurs et de leurs installations. La configuration peut être faite sans outils spéciaux, en n'utilisant que le contrôleur et les dispositifs qui se trouvent dans la pièce. Des mises au point peuvent ensuite être apportées au moyen de l'application Neuron de Leviton via un appareil intelligent Android ou iOS doté de fonctions Bluetooth.

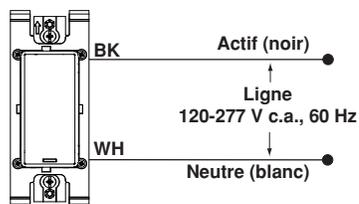
## REMARQUES :

- Installation dans une boîte murale ordinaire.
- Possibilité d'installation groupée.
- Plusieurs dispositifs peuvent être utilisés dans la même pièce pour permettre la commande depuis plus d'un emplacement.
- On doit installer au moins un contrôleur par pièce.

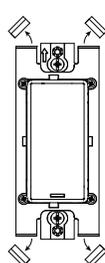
ZLDNK-01W  
(un bouton)ZLDNK-02W  
(deux boutons)ZLDNK-04W  
(quatre boutons)ZLDNK-08W  
(huit boutons)

## INSTALLATION

1. **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE DÉCHARGE ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit est bien coupé avant de procéder à l'installation.
2. Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale sur 3/4 po (un peu plus de 1,5 cm) et effectuer le câblage conformément au schéma. Bien serrer toutes les connexions sous des capuchons, en faisant en sorte que le cuivre ne soit jamais exposé.



ZLDNK-01W



\* Retirer les onglets en présence d'une plaque avec vis

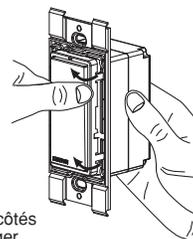
3. Insérer délicatement les fils et le dispositif dans la boîte, et assujettir le tout au moyen de vis de fixation.
4. Poser une plaque Decora<sup>MD</sup>. **L'installation est terminée.**

\* **REMARQUE** : ce dispositif requiert une plaque Decora<sup>MD</sup>, avec ou sans vis. Si on choisit un modèle avec vis, il faut retirer les onglets aux quatre coins de la bride pour éviter les interférences.

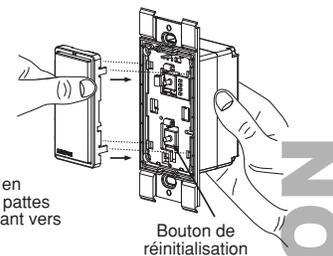
## TROUSSES DE CHANGEMENT DE COULEUR

**REMARQUE** : les plaques et boutons de ce dispositif peuvent être gravés suivant les directives des acheteurs. Communiquer avec Leviton pour obtenir plus de détails. Pour changer la couleur, il suffit d'utiliser la trousse et de procéder comme suit :

1. Serrer les côtés du cadre du bouton ou des boutons pour dégager les pattes d'enclenchement, et retirer l'assemblage.
2. Poser le ou les nouveaux boutons et la nouvelle plaque.



Serrer les côtés pour dégager



Enclencher en alignant les pattes et en poussant vers l'intérieur

Bouton de réinitialisation

## FICHE TECHNIQUE

Entrée	120/277 V c.a., 40 mA max., 50/60 Hz
Consommation au repos	< 0,5 W
Sortie	Aucune (communications à radiofréquences seulement)
Communications RF	Intellect avec d'autres dispositifs de cette gamme Bluetooth avec des appareils Android ou Apple iOS pour la configuration, le contrôle et la commande
Homologations	cULus (équipement de gestion de l'énergie) UL 916, E148771 CSA C22.2 n° 205 FCC, partie 15, classe B
Codes énergétiques respectés	CCR 24, ASHRAE 90.1, IECC, DLC (projet CALC)
Cote IP	IP30

## CONFIGURATION ET PROGRAMMATION

1. On peut paramétrer le système au moyen de l'application Intellect de Leviton téléchargée depuis les boutiques en ligne Google Play ou Apple Store dans un appareil intelligent Android ou iOS doté de fonctions Bluetooth. Cette application permet :
  - a) d'ajouter/de retirer manuellement des luminaires de la pièce;
  - b) d'ajouter des postes dans la pièce;
  - c) de modifier les paramètres des détecteurs (sensibilité, délais, intensité cible, etc.);
  - d) de créer des groupes de luminaires;
  - e) de définir des ambiances (réunion, présentation, repas du midi, repas du soir, test, etc.);
  - f) de contrôler la consommation d'énergie et de voir les tendances en la matière. (avec des appareils à fonctions météorologiques)

2. **Réinitialisation du dispositif** : on peut rétablir les valeurs par défaut du contrôleur en enfonçant le bouton de réinitialisation pendant dix secondes alors que le poste est alimenté. Durant le processus, tous les témoins clignoteront rapidement.

**REMARQUE** : le bouton de réinitialisation est situé sous le ou les boutons du contrôleur (voir l'illustration de la page précédente). Pour y accéder, il faut retirer la plaque et l'assemblage de ces derniers.

- \* Il faut s'attendre à devoir mettre au point le système après l'autoconfiguration initiale. Selon la géométrie de la pièce, il se pourrait en effet que cette dernière ne soit pas idéale. Il est toutefois facile de procéder à cette mise au point en suivant les directives de l'application Intellect pour appareils mobiles.

**Pour en savoir plus sur la gamme Intellect de Leviton (renseignements relatifs à l'installation, diagrammes de systèmes existants, fiches de solutions, etc.) et sur les produits connexes, on peut se rendre au [www.leviton.com](http://www.leviton.com).**

### DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX NORMES DE LA FCC Présence d'un module radio (FCC : QGH-DLDNK)

Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu commercial. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. L'utilisation de cet équipement dans des milieux résidentiels risque de causer des parasites nuisibles, dans lequel cas l'utilisateur devra rectifier la situation à ses frais.

Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit.

### DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX NORMES D'INDUSTRIE CANADA Présence d'un module radio (IC : 2473-DLDNK)

Le présent dispositif est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son utilisation est autorisée aux deux conditions suivantes : (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) ses utilisateurs doivent accepter tout brouillage subi, même si ce dernier est susceptible d'en compromettre le fonctionnement. Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation du produit.

Cet appareil numérique de classe B est conforme à la norme canadienne CAN ICES-3 (B)/NMB-3 (B).

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DU FABRICANT AUX EXIGENCES DE LA FCC**  
Le modèle ZLDNK (contrôleur de pièce Intellect) est fabriqué par Leviton Manufacturing Inc., 201 N Service Rd, Melville, NY 11747.

Ce dispositif est conforme aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC. Il peut être utilisé à condition qu'il (1) ne cause aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soit pas affecté par les interférences d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement.

### VOISINAGE ET EXPOSITION AUX RADIOFRÉQUENCES :

Afin de se conformer aux exigences du bulletin OET 65 de la FCC et de respecter les seuils d'exposition aux radiofréquences prescrits par l'ISDE pour le grand public (environnements non contrôlés), le dispositif décrit aux présentes doit être installé et utilisé à une distance minimale de 7,9 po (20 cm) de toute personne. Il ne doit être ni installé ni utilisé près d'autres antennes ou transmetteurs.

**AVIS RELATIF AUX MARQUES** : L'utilisation dans ce document de marques de commerces ou de service, de noms commerciaux, de marques de fabrique et/ou de noms de produits appartenant à des parties tierces est fait aux fins d'information seulement et est ou pourrait être la marque de commerce de leur(s) détenteur(s) respectif(s) ; un tel usage n'implique d'aucune façon une affiliation, un parrainage ou un endossement quelconque.

### GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle que manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée**, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.